



Ref : CA2018/58

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 JUILLET 2018**

**DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX COTISATIONS «SPORT ET CULTURE» APPLICABLES  
AUX PERSONNELS DE L'UNIVERSITÉ À COMPTER DU MOIS DE SEPTEMBRE 2018**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 06 juillet 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,*

*Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;*

*Vu le décret n° 2012-1247 du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique ;*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Vu l'avis du Comité technique de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ Après en avoir délibéré,

➡ **APPROUVE** l'application à compter du mois de septembre 2018, des cotisations sport et culture 2018/2019 prévues pour les personnels de l'université selon les modalités suivantes: - pour les agents détenant un indice nouveau majoré (INM) inférieur ou égal à 388 : montant de la cotisation sport ou culture fixée à 30 euros, dans la limite de deux ateliers ;

- pour les agents détenant un indice nouveau majoré (INM) inférieur ou égal à 389: montant de la cotisation sport ou culture fixée à 45 euros, dans la limite de deux ateliers ;

- pour les agents détenant un indice nouveau majoré (INM) inférieur ou égal à 388: montant de la cotisation sport et culture fixée à 45 euros, dans la limite de deux ateliers pour le sport et de deux ateliers pour la culture ;

- pour les agents détenant un indice nouveau majoré (INM) inférieur ou égal à 389: montant de la cotisation sport et culture fixée à 60 euros, dans la limite de deux ateliers pour le sport et de deux ateliers pour la culture.

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 06 juillet 2018.*

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 01/10/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 06/07/2018